



ASP BODYGUARD

1 rue Montaigne 06400 Cannes
(+33)493387764
aspbodyguard@outlook.fr
<https://www.aspbodyguard.com>

FORMATION DE FORMATEUR Gestion des conflits

Formation Formateur en Gestion des Conflits



DOCUMENTATION ET SUPPORT PEDAGOGIQUE

Avant le début de la formation chaque candidat reçoit :

- Le support pédagogique PDF pour la formation gestion des conflits
- Le programme de formation détaillé de la formation de formateur gestion des conflits
- Le référentiel pédagogique détaillé de la formation gestion des conflits

NOMBRE DE STAGIAIRES

4 stagiaires minimum et 10 stagiaires maximum par session de formation

DUREE DE LA FORMATION

La durée de la formation de formateur à la gestion des conflits est de 14h00 minimum

OBJECTIF DE LA FORMATION

L'objectif de cette formation est de permettre au candidat de maîtriser le savoir, le savoir-faire et le savoir être intégrés dans le programme de formation à la gestion des conflits.

Ainsi que les compétences en matière de transmission de connaissances afin de pouvoir dispenser l'enseignement du UV3 (Gestion des conflits) du programme TFP APS conformément à l'arrêté du 27 juin 2017 relatif à la formation initiale aux activités privées de sécurité.

PREREQUIS POUR ACCEDER A LA FORMATION

Pour accéder à la formation, les candidats doivent disposer, en application de l'annexe III de l'Arrêté du 1er juillet 2016:

- Soit de 2 années d'exercice professionnel dans le domaine de l'activité concernée ou dans le Domaine de la sécurité publique ainsi qu'une attestation de formation à la pédagogie en tant que formateur.
- Soit de 2 années d'exercice professionnel dans la formation aux activités privées de sécurité ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que du certificat de qualification professionnelle ou d'une certification professionnelle enregistrée au RNCP, de niveau IV minimum, relatif à l'activité concernée.
- D'une note de 12/20 au test de validation des prérequis, effectué sous la forme d'un QCM de 20 questions en début de formation.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation de formateur a la gestion des conflits comprend les parties suivantes :

Modules	Objectifs	Durée
Début de la formation	Accueil des candidats Présentations du formateur et des stagiaires Recueil des attentes des stagiaires Présentation des objectifs de la formation et des modalités d'évaluation. Evaluation du niveau initial du stagiaire (QCM)	1h00
Module 1	Maîtriser les compétences nécessaires à l'organisation de la formation Gestion de conflit	1h00
Module 2	Maîtriser la transmission du contenu du module « Définition d'une situation conflictuelle », de la formation gestion des conflits	1h30
Module 3	Maîtriser la transmission du contenu du module « Prévenir une situation conflictuelle », de la formation gestion des conflits	1h30
Module 4	Maîtriser la transmission du contenu du module « Réagir face à une situation conflictuelle », de la formation gestion des conflits	3h00
Module 5	Maîtriser les méthodes d'évaluation des connaissances et compétences contenues dans la formation Gestion des conflits.	1h00

Important :

Il convient de préciser que lors de cette formation, le rôle du formateur n'est pas la transmission du contenu.

Les candidats sont supposés déjà connaître le contenu du module gestion des conflits:

- Ils ont reçu un support pédagogique sur la gestion des conflits avant le début de la formation.

- Ils ont passé une évaluation relative au contenu du module gestion des conflits au début de la formation.

Le rôle du formateur consiste à transmettre les compétences nécessaires à la transmission du contenu du module en adoptant une méthode active et en accompagnant les candidats dans la conception, l'animation et l'évaluation des différentes séquences de la formation.

Après chaque intervention, le formateur prend en compte les commentaires et remarques des autres candidats et présente les points positifs et les points négatifs qu'il a relevé ainsi que les techniques utiles à mettre en œuvre pour assurer une transmission optimale des savoirs, savoirs faire et savoir être relatifs au contenu de la séquence de formation.

EVALUATION ET CERTIFICATION

Le candidat devra satisfaire aux exigences d'un contrôle continu (animation d'une séquence du module gestion de conflit lors de la formation) et d'une épreuve de validation des acquis .

	Evaluation	Certification	Durée
Contrôle continu	Le candidat devra être en mesure d'animer une séquence de formation théorique sur la gestion des conflits	Apte/Inapte	
Epreuve théorique	QCM 40 questions relatif à la gestion des conflits et à la pédagogie	Note ≥ 12/20	0h30
Epreuve pratique	Le candidat devra être en mesure de concevoir, animer, exploiter et évaluer une mise en situation pratique sur un thème tiré au sort correspondant à la formation gestion des conflits	Apte/Inapte	4h00

BILAN DE FORMATION

Rappel les points importants, de l'importance de la veille réglementaire, enquête de satisfaction et clôture de la formation. (0h30)

RECYCLAGE

Tous les 3 ans, de date à date, une remise à niveau des compétences du stagiaire formateur est nécessaire.

Ce recyclage est organisé sur une durée de 7 heures, où les compétences du formateur sont évaluées.

Ça permet d'actualiser et de maintenir ses connaissances et ses compétences en matière de gestion des conflits .